

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeveelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N° 2

JUN
UNI 1951

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



Photo DANDOUY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel

SOMMAIRE DU N° 2 - 1951

Articles originaux :	PAGES
<i>Recherches sur l'alimentation des Populations au Kwango</i> , par E.-L. ADRIAENS	227
<i>Prospection agricole élémentaire</i> , par P.-J.-J. RENARD	271
<i>L'Amélioration de la Fertilité des Terres Congolaises</i> , par L. SODY	283
<i>Exigences edaphiques des principales cultures tropicales</i> , par J. LIVENS	295
<i>Essais de corrosion de divers Métaux et Alliages susceptibles d'être utilisés pour la distillation et l'emballage des huiles essentielles</i> , par R. WILBAUX et A.-C. NEYBERGH	309
<i>Insectes et Champignons xylophages congolais</i> , par R. MAYNÉ et C. DONIS	319
<i>Contribution à l'Etude sur les avantages de l'Elevage du Zébu (Bos Indicus) dans les pays tropicaux</i> , par M. SZABUNIEWICZ	347
<i>Immunité, Immunisation, Prémunition et Trypanosomiase animale</i> , par G. POJER	369
Documentation officielle	381
Notes et actualités :	
<i>Le Conditionnement et la standardisation des produits agricoles du Congo Belge et du Ruanda-Urundi</i>	421
<i>Les sols de l'Etat de Sao-Paulo (Brésil) et leur conservation</i>	422
<i>*Le Sericea et d'autres Lespedezas pluriannuels employés comme fourrage et pour la conservation du sol</i>	423
<i>*Considérations sur la possibilité de fabriquer des engrais au Congo Belge</i>	425
<i>Creation de palmeraies artificielles en territoire de Kongolo</i>	426
<i>*Les facteurs physico-chimiques dans l'extraction des huiles de palme par lavage-malaxage</i>	428
<i>*Les possibilités offertes par le spectre infrarouge pour l'étude des constituants des corps gras</i>	429
<i>Le « Trichilia Quadrivalvis » (Mukeso a temo) des hauts plateaux du Kwango</i>	430
<i>Suspension temporaire de l'abatage des cacaoyers à la Côte de l'Or</i>	431
<i>Notes de statistiques au sujet de la production et de l'exportation du cacao</i>	432
<i>Extrait du rapport sur l'exercice 1950 de l'Union des Producteurs de Café du Congo Belge</i>	433
<i>Observations sur les réactions du Cotonnier aux conditions de milieu</i>	434
<i>La lutte contre la Cercosporiose du Bananier à la Jamaïque</i>	437
<i>*Fcrêts du Cameroun</i>	438
<i>*La susceptibilité du bois aux attaques de termites</i>	439
<i>Studies of Factors influencing Attack and Control of the Bamboo Powder-Post Beetle</i>	440
<i>Des conseils sur l'emploi des nouveaux insecticides</i>	440
<i>Les Insectes parasites dans l'Union Sud-Africaine</i>	441
<i>La diffusion et l'épidémiologie de la maladie fusarienne du Palmier-dattier en Afrique du Nord</i>	441
<i>L'Elevage au Congo Belge</i>	443
<i>De Fokkerij in Belgisch-Congo</i>	445
<i>Concours de bétail indigène (Bunia, 9 décembre 1950)</i>	446
<i>Alimentation et engraissement du bétail</i>	447
<i>Les herbages du Ranch. — Les Paspalum poussent bien dans les terrains humides</i>	449
<i>Elevage et engraissement du bétail</i>	450
<i>La mise au pâturage du bétail laitier sous les Tropiques</i>	451
<i>L'herbe déshydratée</i>	451
<i>Vaccination de vaches gestantes au moyen de la S. 19 Brucella Abortus</i>	454
Bibliographie	455
Annonces	471 et 472 et sur les pages en couleurs

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt: Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeveelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N^o 2

JUN 1951

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR

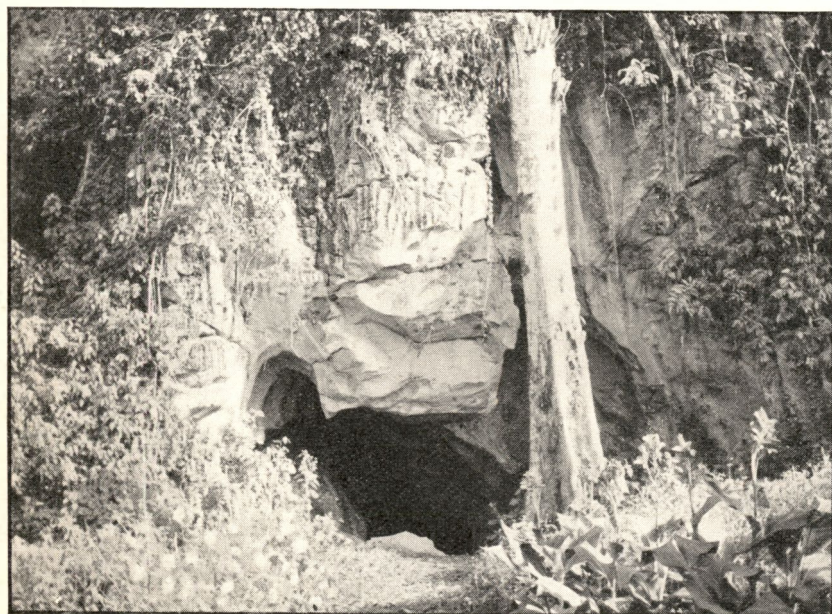


Photo DANDROY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

16668

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel



Prospection agricole élémentaire

METHODE DE TRAVAIL

par

P. J. J. RENARD,
Ingénieur Agronome (Lv.)

Cette note a pour but de faciliter la connaissance d'une région déterminée par l'enregistrement de l'aspect de la végétation qui couvre celle-ci, afin d'y instaurer une politique agricole basée sur des éléments connus.

La méthode préconisée est une variante de la méthode du levé d'itinéraire décrite dans les « Instructions » concernant les levés de reconnaissance du Service Cartographique et Géodésique du Département.

Les levés d'itinéraires ont lieu par repérage de l'azimut « au son » et en utilisant une corde de 100 m qui représentera une mesure *constante* sur le terrain entre deux points du cheminement.

Cette méthode de travail rapide fournit une approximation suffisante en ce qui concerne les levés topographiques proprement dits eu égard au but poursuivi.

La lecture de l'azimut se fait généralement au son à cause des obstacles visuels fréquents, même en région de savane; d'autre part, l'emploi d'une mesure constante (corde de 100 m) permettra le report sur la carte de la distance séparant deux points du cheminement, aussi exactement que possible, en utilisant à cette effet la « table de correction » ci-après.

Les divers renseignements recueillis sur le terrain au fur et à mesure du cheminement sont alors reportés de part et d'autre du levé d'itinéraire.

**Table de correction suivant le degré moyen « de pente » ou « de sinuosité »
pour 100 mètres mesurés sur le terrain. - Echelle 1/20.000.**

Degrés « de pente » ou « de sinuosité »	Distance moyenne entre deux points de stationnement	Distance moyenne à reporter sur la carte
0°	100,00 99,88 99,94 99,86 99,76 99,62	0,50 cm
de 1° à 11°	99,45 99,25 99,03 98,77 98,48 98,16	0,49 cm
de 12° à 16°	97,81 97,44 97,03 96,59 96,13	0,48 cm
de 17° à 19°	95,63 95,11 94,55	0,47 cm
de 20° à 23°	93,97 93,36 92,72 92,05	0,46 cm
de 24° à 25°	91,35 90,63	0,45 cm
de 26° à 28°	89,88 89,10 88,29	0,44 cm
de 29° à 30°	87,46 86,60	0,43 cm
de 31° à 32°	85,72 84,80	0,42 cm
de 33° à 34°	83,87 82,90	0,41 cm
de 35° à 36°	81,92 80,90	0,40 cm
de 37° à 38°	79,86 78,80	0,39 cm
de 39° à 40°	77,71 76,60	0,38 cm
de 41° à 42°	75,47 74,31	0,37 cm
de 43° à 44°	73,14 71,93	0,36 cm
45°	70,71	0,35 cm
de 46° à 47°	69,47 68,20	0,34 cm
48°	66,91	0,33 cm
de 49° à 50°	65,61 64,28	0,32 cm
de 51° à 52°	62,93 61,57	0,31 cm
53°	60,18	0,30 cm
54°	58,78	0,29 cm
55°	57,36	0,28 cm

I. — Levé d'itinéraire.

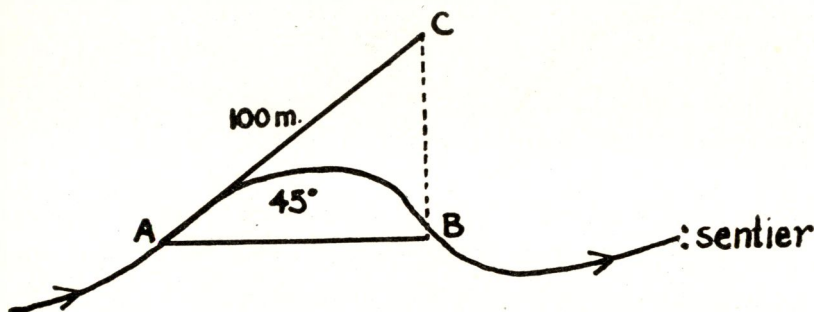
Le matériel nécessaire pour effectuer cette prospection élémentaire est le suivant :

une boussole,

une planchette en bois léger de 30×30 cm,

une corde de 100 m, d'un centimètre de diamètre environ, afin d'éviter les allongements ou rétrécissements dus à l'influence de la température et de l'humidité et sans nœuds pour éviter les accrochages,

un sifflet ou corne indigène.



A. B: points de stationnement successifs
AB = distance à reporter sur la carte.
 $100 \text{ m.} \times \cos. 45^\circ = 70,71 \text{ m.}$

FIG. 1.

La table de correction (page 272) a été établie en se basant sur la formule trigonométrique des triangles rectangles (voir fig. 1), ceci en vue de donner au levé topographique reporté sur la carte une plus grande précision.

La corde de 100 m suit les sinuosités du sentier à relever; la distance séparant le point A du point B représente, par conséquent, sur la carte une distance inférieure à 100 m, soit $100 \times \cos. 45^\circ = \pm 70,71$ m.

La longueur de la droite AB dépendra, par conséquent, de la valeur de l'angle A qui est déterminée à chaque point de stationnement.

Cet « angle de sinuosité » est déterminé d'une part par la ligne de visée AC correspondant au degré de sinuosité du sentier parcouru et, d'autre part, par la droite AB correspondant à la direction du son. C'est généralement lorsqu'on est arrivé au point de stationnement B,

c'est-à-dire après avoir parcouru la distance AB, que l'on se rend compte de la valeur à attribuer à l'angle de sinuosité. Le débutant, après quelques exercices, acquerra rapidement le coup d'œil et estimera avec suffisamment de précision la valeur à attribuer à cet angle.

Il y a lieu de remarquer que la valeur de l'angle de sinuosité est évidemment indépendante de celle de l'angle de marche ou Azimut. L'on s'en rendra compte par l'examen de la figure 2.

En région de montagne il y aurait lieu de tenir compte également de « l'angle de pente » que parcourt le sentier, mais le degré de pente de celui-ci est généralement peu important, de telle sorte, qu'il n'est pas indispensable d'en tenir compte pour le calcul de la distance AB.

Cependant, au cas où l'angle de pente atteindrait une valeur supérieure à celle de l'angle de sinuosité, le calcul de la distance AB se fera en tenant compte de la valeur de l'angle de pente et en négligeant celle de l'angle de sinuosité. Par conséquent, on admettra comme règle générale que la longueur de la distance AB sur la carte correspondra à la valeur de l'angle de pente, si celle-ci est plus élevée que celle de l'angle de sinuosité ou vice-versa.

Le report de l'itinéraire sur la carte se fait sur papier millimétrique ou simplement quadrillé, à l'échelle de 1/20.000° (1 cm = 200 m). C'est une échelle qui s'est révélée pratique pour ce genre de travail.

REMARQUES.

1. Cette prospection rapide s'effectuera en suivant les sentiers et les pistes indigènes qui traversent la région envisagée.
2. Il est indispensable avant de commencer la prospection d'une région, d'établir préalablement un plan de campagne en consultant les cartes existantes en vue de choisir judicieusement les points de départ d'itinéraires. Ceux-ci sont généralement constitués par des bornes kilométriques, des sources de rivières, des croisements de routes importantes.
3. En parcourant les sentiers qui sont perpendiculaires aux principales rivières, les observations chiffrées relevées le long du cheminement et dont il est question plus avant reflèteront plus fidèlement l'aspect réel de la région traversée. En effet, en suivant les sentiers le long des cours d'eau, le champ visuel est forcément limité par la vallée et les observations chiffrées devront être corrigées (voir plus loin).
4. Inscrire la région à prospecter dans un carré ou parallélogramme et suivre d'abord les sentiers ou pistes qui correspondent \pm aux deux diagonales; ensuite choisir des sentiers et pistes qui parcourent séparément chacune des quatre parties de la région primitivement délimitée par les diagonales.

L'emploi de cette méthode de travail permet d'enregistrer l'aspect du paysage à la cadence de 3 km/heure en se servant du tipoy, mais il faut limiter l'itinéraire journalier à 10 ou 15 kilomètres, afin de

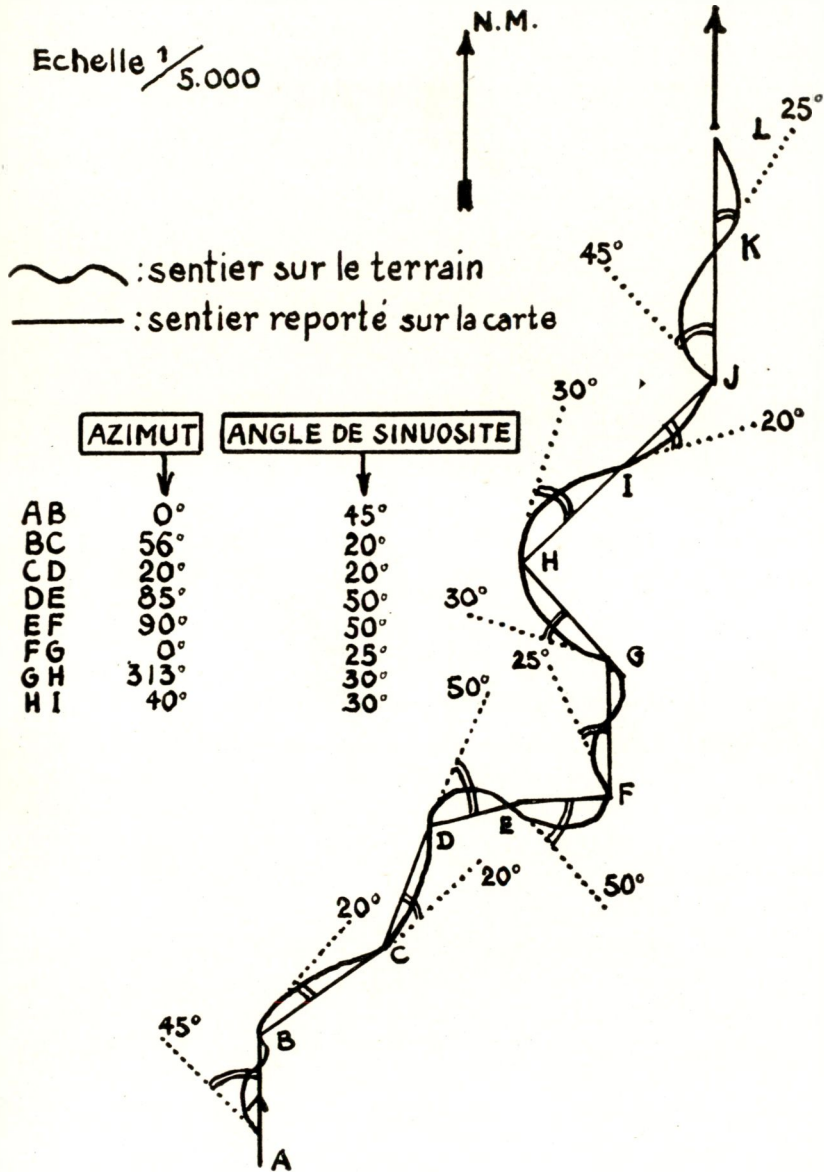


FIG. 2.

disposer de l'après-midi pour la mise en carte. Le nombre de kilomètres à parcourir pour dresser une carte élémentaire de prospection dépendra évidemment de l'importance en superficie de la région, du

16670 A.

MODELE DE FEUILLE D'ITINERAIRE													
N° D'ORDRE.	DIVERS	VILLAGES	CHAMPS	PALMERAIES	NATURE DE LA VEGETATION	AZIMUT	DEGRE DE SINUOSITE	NATURE DE LA VEGETATION	PALMERAIES	CHAMPS	VILLAGES	DIVERS	DISTANCE A REPORTER SUR LA CARTE AU 1/20.000
45					SAV	10	0	SAV					0,56
44					SAV	0	0	SAV					0,50
43					SAV	10	10	SAV					0,49
42					SAV	10	20	SAV					0,46
41					SAV	35	10	SAV					0,49
40				P	FS	40	0	FS		xx			0,50
39				P	FS	0	0	FS					0,50
38				P	JJ	0	0	FS					0,50
37				P	JJ	0	0	FS					0,50
36				P	JJ	0	0	FS					0,50
35					SAV	300	10	SAV			900m.		0,49
34					SAV	310	20	SAV					0,46
33					SAV	300	10	FS					0,49
32				P	JJ	295	25	JJ					0,45
31			xx	P	JJ	300	10	JJ					0,49
30				P	JJ	310	20	JJ					0,46
29				P	JJ	300	10	JJ			900m.		0,49
28				P	JJ	280	30	JJ					0,43
27				P	JJ	300	20	JJ					0,46
26				P	JJ	325	20	JJ					0,49
25					FS	320	0	JJ					0,50
24				P	JJ	325	0	JJ					0,50
23			xx		SAV	350	0	FS					0,50
22			x		FS	355	0	SAV					0,50
21				P	VJ	30	20	FS					0,46
20		0			SAV	40	10	SAV					0,49
19					SAV	10	30	SAV			900m.		0,43
18					FS	25	10	FS					0,49
17				P	JJ	30	0	JJ					0,50
16				P	JJ	30	0	JJ					0,50
15				P	JJ	35	20	JJ			LIMITE DE CHEFFERIE		0,46
14				P	FS	20	10	FS					0,49
13				P	FS	35	10	FS					0,49
12				P	FS	0	20	FS					0,46
11				P	FS	340	10	FS					0,49
10					FS	5	6	FS					0,50
9					SAV	330	0	SAV					0,50
8			xx		FS	0	30	FS					0,43
7					SAV	270	10	SAV					0,49
6			x		SAV	310	0	SAV					0,50
5					SAV	330	0	FS					0,50
4					FS	335	0	FS					0,50
3		0	x		SAV	340	0	SAV					0,50
2			x		SAV	350	10	SAV					0,49
1	(1)				JJ	350	20	JJ		300m.			0,46

FIG. 3.

nombre et de la disposition des sentiers et pistes indigènes et de la précision du travail recherché.

La prospection d'une superficie restreinte en vue de l'établissement d'un parcellement, par exemple, s'exécutera en employant la même méthode de levé d'itinéraire. En forêt, seul l'abattage du sous-bois sera nécessaire pour permettre le passage de l'équipe de prospection.

II. — Aspect de la végétation.

L'aspect de la végétation est enregistré au fur et à mesure du cheminement. A cet effet l'on reporte sur le papier fixé à la planchette d'un modèle de feuille d'itinéraire : fig. 3) les renseignements suivants

Légende du modèle de feuille d'itinéraire.

(1) : Départ d'itinéraire à la borne 76 de la Route X...

P : Terres colonisées par des palmiers.

X : Champs de coton 1946.

O : Villages.

Sav : Jeune jachère = 32 unités : 35 %

F.S. : Forêt secondaire = 29 unités : 32 %

J.J. : Jeune jachère = 28 unités : 31 %

V.J. : Vieille jachère = 1 unité : 2 %

Kilomètres parcourus = 4,5

 = Rivières.

dont certains ne peuvent être acquis que si l'on est accompagné par des indigènes connaissant bien la région.

1. La nature de la végétation (forêt primaire, secondaire; jachère (vieille ou jeune); savane.
2. Les rivières traversées ou celles situées de part et d'autre de l'itinéraire en appréciant leur direction, leur distance approximative de l'itinéraire suivi.
3. L'emplacement des champs ou groupes de champs (estimation).
4. Les boisements.
5. Les palmeraies spontanées ou plantations de palmiers, d'hévéas, de caféiers.

FIG. 3. — Les chiffres de la colonne n° 8 sont inscrits en fin d'itinéraire (conf. colonne n° 2 et table de correction page 1).

ERRATA :

36° nombre, colonne 2, lire 0 au lieu de 6.

1^{er} nombre, colonne 8, lire 0,50 au lieu de 0,56.

20° nombre, colonne 8, lire 0,46 au lieu de 0,49.

D'autres renseignements utiles peuvent également être reportés, tels que :

6. Emplacement des villages.
7. Les limites des chefferies ou terres attribuées aux capitas.

Les renseignements relatifs à la nature du sol ne pourraient être reproduits sur la carte que si l'on a procédé auparavant à une série de trouages le long du sentier.

Le report de ces renseignements sur la carte ne peut être différé d'un jour à l'autre sous peine de négliger des détails intéressants qui échapperaient plus tard à l'observateur. C'est pourquoi il faut limiter l'itinéraire journalier à 10 ou 15 kilomètres, comme il a été préconisé plus avant.

Les renseignements n° 1 ne peuvent être reportés sur la carte qu'en utilisant un processus conventionnel qui consistera à donner à l'aspect de la végétation relevé tous les 100 mètres (points de stationnement successifs) une valeur d'une unité.

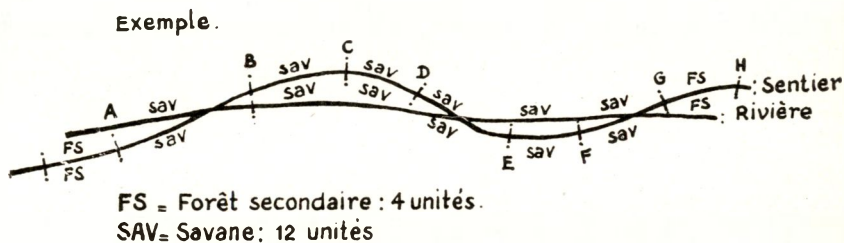


FIG. 4.

Lorsque le sentier suit un cours d'eau, il y aura lieu, comme dit précédemment (page 274, remarque n° 3) de corriger le chiffre attribué à la formation forestière parcourue, celle-ci n'étant généralement qu'une galerie forestière formant rideau et au delà de laquelle la savane s'étend sur une grande profondeur (fig. 4).

Pour faciliter la lecture de la carte, on pourra utiliser avec succès des couleurs différentes pour caractériser les formations végétales successives, au lieu d'employer des abréviations. Les divers renseignements inscrits le long du relevé d'itinéraire que l'on aura dessiné donnent une idée assez exacte de l'aspect de la végétation de la région.

Voici les renseignements dégagés de 17 itinéraires totalisant 185,9 kilomètres. De l'aspect général de ces itinéraires, lesquels en raison des difficultés d'impression ne sont reproduits qu'en partie (relevé d'itinéraire agricole) (fig. 5) en annexe, on distingue nettement deux régions différentes. La première se situe de part et d'autre des cinq premiers itinéraires parcourus.

RELEVÉ D'ITINÉRAIRE AGRICOLE

LÉGENDE

- Rivières
- Sentier indigène
- 50 Kilométrage
- ↑ Palmiers
- ⊙ Nombre de champs
- - - Limites de terres de Capitâ
- [Stippled Box] Forêt secondaire
- [White Box] Savane
- [Horizontal Lines Box] Vieille jachère
- [Vertical Lines Box] Jeune jachère

Echelle

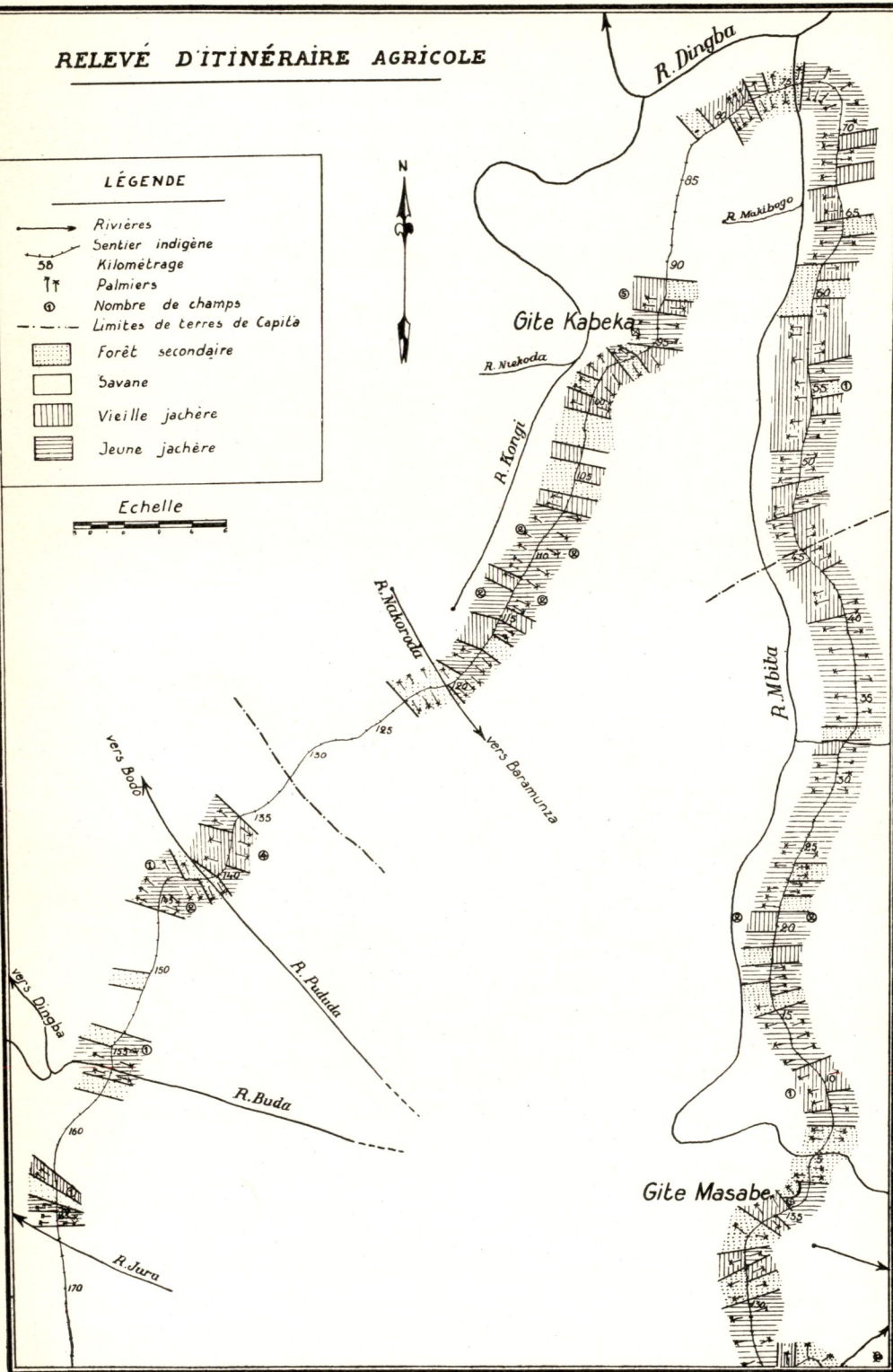


FIG. 5.

Lorsque des itinéraires se recoupent, délimitant ainsi une aire déterminée, il est possible de tirer d'autres conclusions quant à la superficie des différentes formations végétales et à la densité d'occupation de celles-ci par la population agricole y résidant.

Cinq itinéraires

REGION I.

Distance totale : 64,4 km.

1) Total (F.S. + V.J. + J.J.)	39 %
2) Total Réserve (F.S. + V.J.)	12 %
3) Total. — J.J.	26,8 %
4) Aspect de la végétation :	
F.S. :	3,7 %
V.J. :	8,5 %
J.J. :	26,8 %
Sav. :	61,0 %

REGION DE SAVANE.

Lambeaux forestiers épars, surtout le long des rivières.

Forte proportion de jeunes jachères.
Réserve forestière très insuffisante.

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES.

Proscrire l'établissement des champs en jeunes jachères et faire un choix judicieux des savanes à mettre en culture chaque année.

La production par unité de ces savanes est à surveiller.

Etablir éventuellement des coupe-feu entre certaines rivières à proximité des réserves forestières pour permettre à la forêt de « gagner » la savane.

Douze itinéraires

REGION II.

Distance totale : 121,5 km.

	85,5 %
	48,1 %
	37,4 %
	20,4 %
	27,7 %
	37,4 %
	14,5 %

REGION FORESTIERE.

Formation forestière se localisant sur les crêtes de collines entre les rivières, avec quelques plages de savane principalement constituée de *Pennisetum* et colonisée par endroits d'essences forestières des forêts limitrophes.

Forte proportion de jeunes jachères.
Bonne réserve forestière.

Proscrire l'établissement de champs en jeunes jachères.

Le piquetage des champs doit être entrepris en forêts secondaires ou vieilles jachères.

L'établissement d'un parcellement en forêt est possible dans cette région. Autoriser temporairement la culture des savanes riches, afin de favoriser la réinstallation de la forêt limitrophe.

CONCLUSION GENERALE

Cette note a eu pour but de démontrer la possibilité de dresser, dans un laps de temps relativement court, un levé topographique suffisamment précis sur lequel des renseignements agricoles élémentaires peuvent être reportés en vue d'une étude agricole ultérieure plus approfondie.

Ces cartes sur lesquelles figurent l'aspect végétatif d'une région, les sentiers indigènes, les rivières, l'emplacement des champs, les boisements, les palmeraies, les villages, etc... devraient faire partie des archives agricoles de la région décrite, afin de servir de documents de

base aux agronomes successifs ayant cette région en charge, lesquels pourraient utilement les compléter.

La tenue à jour d'une carte agricole constitue un attrait certain pour l'agronome. Ces cartes l'aideront ainsi à mieux connaître sa région de propagande.

SAMENVATTING

Werkwijze voor eenvoudige landbouwprospectie.

Deze nota beschrijft een gemakkelijke en eenvoudige werkwijze voor de landbouwprospectie van een bepaalde streek en voor het in kaart brengen van alle gegevens die er richtlijnen kunnen zijn voor de te volgen landbouwpolitiek. Deze werkwijze is een variante op de methode van de opname van de afgelegde weg, zoals ze beschreven werd door de cartographische en geodetische dienst.

De nodige instrumenten zijn : een kompas, een licht tekenplankje van 30 × 30 cm, een koord van 100 m lang en 1 cm dik zonder knopen, en een fluitje of een inlandse hoorn.

De koord volgt de bochten van het pad en op het geluid van de hoorn wordt de azimuth gepeild, daar de natuurlijke hindernissen de lezing van de hoek meestal onmogelijk maken. Aan de hand van een correctietabel worden de opgenomen afstanden verbeterd en op millimeterpapier in kaart gebracht op schaal 1/20.000 (1 cm = 200 m). Indien de hellingshoek van het terrein de hoek van de bocht overtreft, wordt de afstand verbeterd volgens de hellingshoek.

Deze prospectie wordt gemakkelijk uitgevoerd langsheen de kleine paden die de te onderzoeken streek doorkruisen. Een degelijk werkplan dient voorafgaandelijk opgemaakt te worden aan de hand van vaste punten, zoals bronnen, kilometerpalen, kruispunten van wegen, enz., die aangeduid zijn op bestaande kaarten. Best worden de paden gevolgd die loodrecht op de rivieren liggen, want de paden langs de rivier geven slechts een gering gezichtsveld.

Volgens deze werkwijze kunnen dagelijks 10 tot 15 km doorlopen worden. Het is echter volstrekt noodzakelijk dezelfde namiddag alles in kaart te brengen. Het uitzicht der vegetatie wordt aangetekend naarmate men vooruitgaat. Hiervoor gebruikt men een speciaal blad, waarvan een model in het artikel overgedrukt is. Aldus worden opgenomen per eenheid van 100 m doorlopen afstand : de natuur van de

plantengroei (primair of secundair bos, oude of jonge braak, savanne), de rivieren, de ligging der velden, de bebossing, de natuurlijke palmbossen, de aanplantingen van palm, hevea en koffie, de ligging der dorpen, de grenzen der hoofdijen en iedere inlichting die voor de landbouw of voor de verkaveling ter oprichting van een inlands landbouwbedrijf van enig nut kan zijn. Gebeurlijk kan ook de aard van de bodem aangetekend worden, indien vooraf langs het te doorlopen pad proefputten gegraven werden.

Indien de verschillende reiswegen elkaar kruisen kan men zich eveneens een gedacht vormen van de oppervlakte der verschillende vegetatievormen en van de intensiteit van de inlandse landbouw. Deze kaarten kunnen dus op betrekkelijk korte tijd opgemaakt worden en bevatten practisch alle gegevens die voor de landbouw kunnen dienstig zijn. Zij zullen dan ook een zeer nuttige documentatie vormen voor de opeenvolgende landbouwkundigen, die met de landbouwpropaganda van de streek belast zijn.